

Comme je l'ai signalé, la forme dans laquelle ces arrangements sont établis peut varier selon les circonstances. Nous avons également des accords avec la France prévoyant des consultations semi-officielles. Nous avons une commission mixte. Ces accords ont été conclus sans échange de correspondance et sans débat à la Chambre; ils ne s'en sont pas pour autant avérés moins fructueux et constructifs.

● (12.50 p.m.)

Je ne tiens pas à passer en revue aujourd'hui les circonstances dans lesquelles tous nos accords similaires au protocole canado-soviétique ont été conclus. Outre ceux que je viens de mentionner, nous avons des accords de consultation avec la Grande-Bretagne, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et la Tunisie. Aucun d'eux n'a été conclu à la suite d'un débat à la Chambre.

On ne saurait prétendre que la signature du protocole laisse augurer d'une révision de notre politique étrangère. Le premier ministre a publiquement déclaré à Moscou que M. Kossyguine avait signé le protocole en sachant pertinemment que le Canada avait l'intention de demeurer membre à part entière de l'Alliance de l'Atlantique-Nord et de collaborer étroitement avec les États-Unis pour la défense de l'Amérique du Nord. Le premier ministre et moi-même, à plusieurs occasions, avons fait connaître, à la Chambre comme en public, notre ferme intention d'accroître nos relations bilatérales avec les pays de l'Europe orientale. Il suffit pour s'en rendre compte de se référer à notre Livre blanc sur la politique étrangère du Canada.

Dans ses efforts vers la détente, l'Alliance de l'Atlantique-Nord a fait valoir à ses membres, dont le Canada, les avantages que présenterait une multiplication des contacts et des consultations avec les pays membres du Pacte de Varsovie, si bien que loin d'entreprendre une action qui mettrait nos alliés dans une situation délicate, nous appliquons en fait une politique qui a été jugée propre à promouvoir la paix et la stabilité dans le monde.

A ce sujet, les députés se souviendront qu'un protocole prévoyant des consultations sur des questions très diverses a été signé à Moscou en octobre dernier par M. Podgorny, président de l'Union soviétique, et M. Pompidou, président de la République française, alliée du Canada au sein de l'OTAN. Quant aux propos de l'honorable député d'en face selon lesquels nous n'avons pas consulté nos alliés au préalable au sujet de la signature de ce protocole avec l'Union soviétique, je peux assurer la Chambre que la France n'a pas consulté ses alliés avant de le signer de son côté. Nous ne nous y sommes pas opposés. Nous l'avons accueilli avec satisfaction et j'espère que, aujourd'hui, le député est heureux que nous ayons signé le protocole canado-soviétique. Je sais que ce protocole sera accueilli par nos alliés comme la mise en œuvre d'une politique ferme et avouée de l'OTAN.

Le progrès des relations bilatérales entre le Canada et l'Union soviétique a été régulier et positif, quoique marqué de plusieurs reculs. Après l'euphorie qui a suivi l'après-guerre immédiat, nos relations ont été, pourrait-on dire, correctes. La guerre froide s'est brièvement atténuée

[L'hon. M. Sharp.]

en 1955-1956, et le Canada et l'Union soviétique signaient un accord commercial à Ottawa le 29 février 1956. Le très honorable Lester B. Pearson, alors secrétaire d'État aux Affaires extérieures, rendit ensuite visite à l'Union soviétique. C'était la première fois qu'un de nos secrétaires d'État aux Affaires extérieures se rendait en Union soviétique.

On peut dire que la phase actuelle de nos relations avec l'Union soviétique a commencé en 1965, alors qu'ont eu lieu les premiers échanges d'étudiants et la première affectation de journalistes canadiens à Moscou. Ces événements ont été la conséquence de nos premières ventes considérables de blé et de la détente qu'ont entraînée le règlement de la crise de Cuba et la signature du traité d'interdiction des essais nucléaires.

La continuation des ventes de blé et le besoin croissant de l'Union soviétique de puiser aux sources technologiques occidentales ont encouragé ce pays à rechercher des relations plus étroites et des échanges culturels, technologiques et scientifiques plus vastes avec le Canada. La participation de l'Union soviétique à Expo 67 a permis au vice-premier ministre Polyansky de venir au Canada en 1966 et en 1967. Divers autres ministres soviétiques ont aussi visité Expo 67, de même qu'environ 6,000 autres citoyens soviétiques. La même année, le sénateur Martin, alors secrétaire d'État aux Affaires extérieures, a visité l'Union soviétique, ainsi que d'autres ministres canadiens.

L'Union soviétique, après le gel des relations Est-Ouest suscité par l'invasion de la Tchécoslovaquie, s'est empressée de rétablir des contacts avec divers pays occidentaux, y compris le Canada. En juillet 1969, M. Gromyko, ministre soviétique des Affaires étrangères, déclarait:

Le gouvernement de l'Union soviétique attache une grande importance à ses relations avec le Canada. Ces dernières années, un accroissement de liens réciproquement avantageux s'est produit dans les domaines économique, technique, scientifique et culturel...

M. MacInnis: Puis-je poser une question au ministre?

L'hon. M. Sharp:

...et a créé un terrain propice aux relations politiques entre les deux pays. Nous espérons que nos relations avec le Canada s'intensifieront encore.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de Cape Breton-East Richmond demande au ministre la permission de lui poser une question.

M. MacInnis: Je me demande si le ministre se rend compte que la synchronisation avec les trois représentants à la tribune n'était pas tout à fait au point, au moment de tourner cette dernière page. L'un d'entre eux tirait de l'arrière.

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, je félicite le député de Hillsborough. Ses mots d'esprit étaient bien meilleurs.

M. McBride: Ce n'est pas difficile.

L'hon. M. Sharp: C'est peu de temps après que M. Gromyko est venu à Ottawa, en octobre 1969. Cette visite a donné une nouvelle impulsion aux négociations en vue de l'Accord sur la coopération dans l'application à l'in-